

les élévateurs régionaux qui en sont tributaires et de les expédier ensuite directement. Cette façon de procéder épargne environ 1c. au producteur.

(Le crédit est adopté.)

Élévateurs du gouvernement canadien—

447. Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel, \$291,547.

M. Fleming: Quels nouveaux ouvrages de construction envisage-t-on pour cette année et où? Il semble que nous ayons affaire à un poste de routine qui se rapporte au programme courant. Où des travaux de construction seront-ils exécutés cette année?

Le très hon. M. Howe: Il s'agit de la construction de nouveaux immeubles à Calgary et Edmonton et de l'achèvement d'installations de contrôle de la poussière à Prince-Rupert. Ce dernier ouvrage a été entrepris en 1954-1955.

M. Fleming: Peut-on nous fournir les montants dans chaque cas?

Le très hon. M. Howe: A Calgary, il s'agit d'un nouvel immeuble pour loger plus convenablement le personnel et l'atelier de petit outillage; la somme est de \$70,000. A Calgary également, une autre somme de \$32,860 sera affectée aux canalisations d'égout, d'aqueduc et de gaz. Cela donne en tout \$102,860 pour Calgary.

A Edmonton, on doit aménager un nouvel atelier de petit outillage au coût de \$35,000.

A Prince-Rupert, une somme de \$94,287 servira à l'achèvement d'installations de contrôle de la poussière dont l'aménagement a été entrepris en 1954-1955; on affectera \$9,400 à des réseaux d'alarme Garner interdépendants; \$25,000 au remplacement des tuyaux mobiles et ouverts de descente par des tuyaux fixes, et \$25,000 à la transformation de l'éclairage électrique à découvert par des canalisations de sécurité approuvées, de la catégorie II, classe G. Le total est de \$153,687 pour Prince-Rupert.

(Le crédit est adopté.)

Crédits spéciaux—

448. Division de la coopération économique et technique internationale, y compris l'administration du Plan de Colombo et de certains plans de coopération des Nations Unies, \$119,993.

M. Herridge: Ce crédit de \$119,993 a trait à l'administration de l'aide économique et technique sous le régime du Plan de Colombo et à certaines autres activités menées conjointement par les membres des Nations Unies. Sauf erreur, ces fonds sont administrés par le ministère du Commerce.

En ma qualité de membre du comité des affaires extérieures, j'ai eu l'occasion et même

[Le très hon. M. Howe.]

le privilège d'entendre l'exposé des buts et des réalisations des organismes d'aide économique et technique chargés d'administrer le Plan de Colombo et les autres organismes intéressés. M. Cavell a fourni au comité les détails les plus complets sur l'activité de ce service et M. Keenleyside nous a parlé de la collaboration technique. Tous les membres du comité ont été impressionnés par les dépositions de ces deux spécialistes qui nous ont expliqué comment les plans sont dressés, comment ils sont examinés par les divers pays intéressés et déferés à Ottawa pour un nouvel examen par le cabinet qui les approuve définitivement.

Nous avons pu constater que les administrateurs compétents et les autres fonctionnaires intéressés du ministère du Commerce ont su administrer ce service avec la plus grande efficacité, qu'ils ont dressé des plans excellents et qu'ils n'ont pas ménagé leur collaboration. Nous avons tous été impressionnés par la façon dont chaque plan proposé a été examiné de façon que l'argent puisse être dépensé de manière à avantager le plus possible les pays assistés. Ajoutons à cela que nous avons toujours suivi de près les dépenses de cet ordre, de même certainement que l'activité des services du ministre. Il faut certainement s'en réjouir. La population du Canada n'a certes pas manqué d'en tirer profit.

Si j'ai pris la parole, monsieur le président, c'est simplement pour dire que nous, de notre groupe, sommes très favorablement impressionnés par la mise en œuvre de ces plans et par tout ce qu'on fait pour aider les habitants des pays insuffisamment évolués. L'administration nous semble excellente. On me permettra d'ailleurs d'ajouter que non seulement j'ai eu l'occasion d'écouter une explication complète des buts et réalisations de ces services, mais encore celle de recueillir à cet égard l'avis d'étrangers. En tant que Canadien, je suis toujours enchanté d'apprendre que les administrateurs canadiens jouissent d'un grand prestige auprès des personnes aptes à juger, dans ces pays étrangers.

Tout ce que nous trouvons à redire à ces plans, monsieur le président, c'est que le Canada n'en fait pas assez. Eu égard à la modicité des sommes engagées, les résultats ont été magnifiques. Ils montrent quelles occasions s'offrent à nous d'augmenter ce capital d'estime que nous nous sommes constitués en participant à ces programmes de mise en valeur dans des pays insuffisamment évolués. Mais il faudrait pour cela augmenter notre part. Si je comprends bien, notre contribution au plan de Colombo augmente d'un million de dollars cette année. Nous versons à peu